

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 juin 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2830)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL788

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 35

À la troisième phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« dans les »,

les mots :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.